

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 24

23<sup>e</sup> année • mercredi 10 juin 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

## LES FEMMES NE LÂCHENT RIEN

Après l'extraordinaire mobilisation du 14 juin 2019 comme ici à Sion, les femmes poursuivent la lutte. Covid-19 oblige, il n'y aura pas de rassemblements de grande ampleur pour cette édition mais des actions violettes organisées tout au long de cette semaine afin de soutenir leurs revendications: davantage de temps, de respect et d'argent. Des exigences encore exacerbées par la crise sanitaire... **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Pas de blanc-seing pour les multinationales

Sonya Mermoud

Promotion des droits humains et du respect des normes environnementales ou indifférence face aux modèles d'affaires immoraux d'entreprises domiciliées en Suisse: il appartiendra finalement au peuple de trancher, probablement en novembre. Après l'interminable saga entourant l'initiative pour des multinationales responsables déposée en 2016 déjà, entre refus d'entrée en matière du Conseil fédéral, contre-projet de la Chambre basse, ping-pong parlementaire, énième version, la mouture de base s'est transformée en un texte-alibi vidé de toute substance. Une proposition émanant des sénateurs sous l'influence du puissant lobby des multinationales, Economiesuisse et

Swissholdings, qui a dicté sa loi. Un compromis irrecevable pour la coalition de 120 ONG et associations diverses, dont des syndicats, à l'origine de la démarche. Une large alliance qui bénéficie encore du soutien d'un comité bourgeois réunissant 190 élus et d'un autre formé d'un nombre similaire d'entrepreneurs ainsi que des Eglises. Comme quoi l'idée de base relève de l'évidence, suscitant l'adhésion de différents camps, au-delà des clivages traditionnels. L'initiative a pourtant été balayée, même dans sa variante diluée par le Conseil national - jugée néanmoins acceptable par les initiants - au profit d'un tigre de papier. Un texte qui se borne à demander aux sociétés de publier annuellement un rapport sur leur politique dans le domaine des droits humains. Une brochure sur papier glacé à bien plaisir sans mesures contraignantes. Autant dire un blanc-seing permettant aux groupes les moins scrupuleux et à leurs filiales de polluer air, cours d'eau et sols ou de fermer les yeux sur le travail des enfants, en toute impunité. De porter préjudice à des communautés et à leurs lieux de vie, dans l'incapacité de se défendre face à des géants étrangers qui n'ont d'autres règles que la maximalisation de leurs profits. Et ce qu'elles que soient les conséquences de leurs business, entre extraction minière à l'origine de graves dégâts écologiques, commercialisation de pesticides interdits dans nos frontières en raison de leur dangerosité, expulsion de populations lo-

cales ou encore conditions de travail indignes dans l'industrie textile... Mais le peuple suisse pourra, demain, en décider autrement et corriger le tir. Exiger des maisons-mères qu'elle examinent les effets de leurs activités et répondent d'éventuels dommages, y compris des entreprises qu'elles contrôlent. Donner la possibilité aux victimes de porter plainte devant la justice suisse. En bref, défendre des valeurs qui ne sauraient s'arrêter aux frontières du pays. Et alors que les sociétés intègres n'auront rien à craindre de cette pratique. Bien au contraire puisqu'elle mettra aussi un frein à la concurrence déloyale. Du coup, la position indéfendable des opposants qui ont tout fait pour torpiller le projet pourrait bien se retourner contre eux. Et ce malgré les millions qu'ils ne manqueront pas d'investir dans une campagne promettant d'être agressive, en arguant sur des pertes d'emplois et d'attractivité de la place économique. Au détriment de toute éthique. Comme si les vies, ailleurs, comptaient moins. Et alors que l'Union européenne travaille aussi à un projet de loi. Mais le vent pourrait bien avoir déjà tourné: selon un récent sondage réalisé par l'institut Link, 78 % des citoyens estiment juste de réclamer des comptes aux multinationales. Une large approbation qui devra être confirmée dans les urnes pour une idée tombant sous le sens. ■

### PROFIL



Grace Lokako, rêves au-delà des frontières.

**PAGE 2**

### CLIMAT

Des solutions pour une relance verte.

**PAGE 6**

### LICENCIEMENTS

Personnel de Weight Watchers en lutte.

**PAGE 7**

### JURA

Canton modèle de l'inspection du travail.

**PAGE 9**



# RÊVER, AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Du Congo à la Suisse où elle étudie depuis sept ans, Grace Lokako aspire à un monde meilleur

Aline Andrey

Son plus ancien souvenir remonte à son premier jour d'école à Kinshasa. «J'étais paniquée», se remémore Grace Lokako. Vingt et un ans plus tard, elle finit un Master en management à Lausanne. Une victoire pour la petite fille qui a grandi sans son père, décédé au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. Une mort violente qu'elle ne réalisera vraiment qu'à sa majorité. «C'est à 18 ans seulement que j'ai pleuré pour la première fois sur sa tombe. Ma mère et mes quatre sœurs bien plus âgées que moi en parlaient pourtant souvent», raconte-t-elle avec émotion, entre tristesse et profonde gratitude envers sa famille de femmes. «Elles ont travaillé dur pour qu'on s'en sorte économiquement et que je puisse étudier. Ma mère a fait tous les métiers: de la cuisine qu'elle vendait dans la rue à la confection d'habits jusqu'à travailler dans l'immobilier.» Dans la capitale de la République démocratique du Congo comptant 13 millions d'habitants, elles (sur)vivent dans le quartier défavorisé de Bandal. C'est aussi grâce au parrainage d'une Suissesse, Anne-Marie Baudraz, qui lui versera une bourse pendant sa scolarité primaire, que Grace Lokako pourra se consacrer à sa formation. «Sans elle, je ne serais jamais arrivée là où j'en suis», appuie, reconnaissante, l'étudiante de la faculté des Hautes études commerciales (HEC), qui a tenté de retrouver sa bienfaitrice sans succès jusqu'ici.

## KINSHASA-LAUSANNE

Ce pont avec la Suisse, dès son enfance, va se renforcer avec le mariage de sa sœur à un Helvète. A l'occasion de la cérémonie, Grace Lokako découvre Lausanne et se décide à postuler à l'EPFL en informatique. A 18 ans, elle débarque donc dans la capitale vaudoise et apprend à se débrouiller seule, tant bien que mal, loin de sa mère et de ses sœurs, loin de sa ville africaine, si «vibrante», «bruyante» et «chaleureuse». «Au Congo, on fait vite partie de la famille dès qu'on rencontre quelqu'un. La dynamique sociale est

très différente d'ici», observe celle dont la force est de s'adapter, malgré les différences culturelles qui la déstabilisent parfois et malgré sa peur de l'inconnu qu'elle surmonte petit à petit, au fil de ses expériences et des ans.

Elle sourit beaucoup Grace Lokako, même lorsqu'elle évoque ses difficultés, qu'elle a su transformer en leçons de vie. «Je n'ai jamais autant travaillé de ma vie qu'à l'EPFL. Mes examens ratés, deux années de suite, m'ont mis les pieds sur terre. C'était dur, d'autant plus que je me sentais mal vis-à-vis de ma famille qui m'avait soutenue financièrement. Et pourtant, cette expérience a été formidable, car aujourd'hui, je ne vois plus l'échec comme négatif.»

«Au Congo, on fait vite partie de la famille dès qu'on rencontre quelqu'un»

Grace Lokako ne baisse pas les bras et entre à la faculté des HEC pour s'ouvrir «le plus de portes possible». Sa curiosité est vaste, du management aux arts, notamment la poésie, les danses de salon et le jazz, ainsi que l'écriture... Depuis deux ans, elle poste quelques-uns de ses écrits, entre autobiographie et fiction, sur son blog. Des textes qui questionnent le sens de la vie, la liberté, l'amour, l'égalité, parmi d'autres thèmes inspirants.

## UNE BATTANTE OPTIMISTE

En quête d'un job d'étudiant pour ne plus dépendre de sa famille, elle essaiera bon nombre de refus, jusqu'au jour où elle décide de ne plus indiquer sa nationalité sur son CV. Elle décroche alors enfin un premier mandat auprès de la commune de Saint-Sulpice pour une étude sur les petits commerces et la redynamisation du village. «Cette première expérience m'a ouvert ensuite d'autres portes, se réjouit celle qui n'a pourtant jamais ressenti de racisme à son égard. Je crois que, plus



OLIVIER VOGELSANG

Grace Lokako a su transformer ses difficultés en leçons.

que mon origine, c'est mon permis étudiant qui représentait un blocage pour les employeurs, car il nécessite des démarches administratives.» Elle-même a dû s'habituer à la bureaucratie, renouvellement annuel de son permis oblige. A la fin de sa thèse cet été, elle aura six mois pour trouver un travail ici. «L'employeur devra prouver qu'il a besoin spécifiquement de moi, et qu'aucun autre Suisse ou Européen ne conviendrait... C'est comme si je devais me battre cinq fois plus que les autres», soupire-t-elle. Mais Grace Lokako n'en perd pas son sourire et souligne sa chance d'avoir été sélectionnée en 2019 pour un stage dans la Silicon Valley californienne, puis en Inde à

Bangalore, en ce début d'année, où elle a rencontré une femme d'exception. Encore une. «Namibienne, elle a créé une organisation pour soutenir des start-up de femmes africaines. Et je suis heureuse de la rejoindre dans cette mission, révèle Grace Lokako. J'ai envie d'aider ces entrepreneuses. Il s'agit de commencer par changer la narration de l'Afrique. Nous ne sommes pas des pays pauvres, mais des pays mal gouvernés. La jeunesse est là, les richesses sont là. J'ai grand espoir. Mais avant cela, j'aimerais pouvoir travailler en Suisse histoire de mieux comprendre le monde de l'entreprise et apprendre d'un système juste et prospère.» Positive, Grace Lokako le reste

même devant la crise climatique. Celle qui devait participer cet été au sommet international de la jeunesse sur le climat au Québec (reporté à 2021) n'en déploie pas moins le manque d'informations sur la durabilité dans son cursus. «Or, en tant que futurs entrepreneurs, notre impact sur la planète est grand», souligne-t-elle. A la poursuite de ses rêves, Grace Lokako n'en oublie pas le moment présent. Chaque jour, elle tente de faire un geste, aussi petit soit-il, pour laisser le monde à chaque fois un peu meilleur que la veille. ■



DE BIAIS

Christophe Gallaz

## VOICI L'HOMME PIRE QUE LE LOUP POUR L'HOMME

Décidément, la pandémie coronavirale aura fourni de quoi distinguer plus nettement la scène où les sociétés humaines se déploient. Le phénomène le plus frappant qui résulte de cet éclairage, ces derniers jours, est sans doute la manière dont la guerre civile s'installe au cœur de quelques lieux pourtant réputés démocratiques. Non déclarée comme telle, cette guerre, mais bien réelle et bien mortelle.

Prenez l'Etat brésilien dont le président Bolsonaro jouit de laisser le virus massacrer ses compatriotes par dizaines de milliers, impose à ses Gouverneurs de résigner leurs mesures prises en matière de protection sanitaire, contraint son Ministère de la Santé à cesser la publication des données statistiques pouvant indiquer l'évolution du mal sur le territoire national, et moque ceux qui voient en celui-ci davantage qu'une poussée de grippe ordinaire.

Mépris de la vie, donc, et mise à mort organisée des plus démunis et des plus inaptes à s'imprégner des principes de prudence en face de la pandémie, et de les respecter. Déjà rendu criminel par son choix de massacrer les populations dites primitives de son pays, par le biais d'une déforestation furieuse en cette Amazonie qu'elles habitent, le catholique évangélique au pouvoir à Brasilia fortifie là son statut coupable d'un degré supplémentaire. En toute arrogance et sérénité, et bien sûr en toute impunité.

Trump, aux Etats-Unis, fait presque pire. Du mépris des humbles et notamment de ses concitoyens noirs durant la pandémie coronavirale, il passe depuis quelques jours au mépris de la vie, comme à celui de toute notion de responsabilité, quand il est incarné par les forces de l'ordre au détriment des mêmes Noirs. Je pense bien sûr, en l'occurrence, au drame désormais emblématique de George

Floyd volontairement assassiné par un policier en présence de trois complices restés passifs.

Pour Bolsonaro comme pour Trump, l'enjeu s'inscrit évidemment sur les plans de la finance et de l'économie, pensées l'une et l'autre comme le moyen d'asseoir et de conforter le pouvoir d'une minorité nationale insolemment riche et possédante – et dument réélectrice des deux intéressés. D'où le scandale rhétorique et moral consistant pour le coucou de la Maison-Blanche à faire dire la semaine dernière à George Floyd, de façon forcément posthume, qu'il serait fier de connaître les derniers chiffres (en baisse inattendue) du chômage en son pays qu'il a malheureusement dû quitter...

La bataille de l'humain contre l'humain fait donc rage à des niveaux de décontraction rarement atteints jusqu'ici, de même qu'à des échelles inédites sur le plan de l'ampleur dé-

mographique. Et ce n'est peut-être qu'un début, mais ce n'est pas une première: l'univers du travail, mot dont je rappelle qu'il est issu du latin populaire *tripaliare* signifiant littéralement «torturer avec le *trepalium*» (un instrument de torture utilisé pour écarteler les condamnés), connaît ce phénomène depuis belle lurette.

Depuis le fond des âges, même, sans doute, de manière patente ou subreptice, dans la mesure où la distribution de ce travail semble immanquablement structurée selon des schémas confrontant des catégories d'individus détenant un pouvoir quelconque, allant de la finance à la politique, à d'autres catégories d'individus souvent plongés dans l'invisibilité par leur statut de clandestins, de sans-papiers, de femmes ou d'enfants.

Telle est peut-être une fatalité que les observateurs formulent d'ailleurs en reprenant souvent la phrase de Plaute qui marque sa pièce *Asinaria* (*La Co-*

*médie des Ânes*) datant du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (!): «Homo homini lupus», qui veut dire «L'homme est un loup pour l'homme». A peine pourrions-nous débattre aujourd'hui de la référence faite par ce dramaturge au loup, dont toutes les recherches scientifiques récentes démontrent qu'il est infiniment moins ennemi de sa propre espèce que nous le sommes au sein de la nôtre...

Avec Trump et Bolsonaro, nous reculerions ainsi ouvertement, aux niveaux les plus élevés du contexte international, vers l'«état primitif» que le philosophe anglais Thomas Hobbes décrit au XVI<sup>e</sup> siècle comme une situation de «guerre de tous contre tous» marquée par la brutalité de leurs relations. Après l'industrialisation du génocide par les nazis, donc, voici l'officialisation massive des principes instituant notre autodestruction calibrée pour la survie prospère de quelques-uns: beau processus. ■



# PLUS DE TEMPS, PLUS D'ARGENT ET DU RESPECT. PLUS QUE JAMAIS!

Covid-19 oblige, l'édition 2020 du 14 juin devra s'adapter aux mesures sanitaires en vigueur, mais les féministes ne lâchent rien. Des actions violettes auront lieu dans toute la Suisse

Manon Todesco

Ce 14 juin aura un saveur particulière, certes, mais les femmes seront au rendez-vous dans la rue et sur la Toile. Un an après leur mobilisation historique, elles continuent à réclamer l'égalité et le respect, encore loin d'être acquis. Pire, la crise du Covid-19 aura mis en lumière le fait que les femmes effectuent non seulement quotidiennement une double journée entre leur emploi et les tâches domestiques, mais aussi qu'elles ont été au front pour garantir des services de base dans des branches telles que les soins, le commerce de détail ou encore la logistique, et cela tout en étant scandaleusement sous-payées. En amont du 14 juin, les femmes syndicalistes ont démarré une «Semaine violette» depuis le 8 juin, toute en couleurs et en créativité. Entretien avec Aude Spang, secrétaire du groupe Femmes à Unia.

## QUESTIONS RÉPONSES

**A l'image du 1<sup>er</sup> Mai, ce 14 juin s'annonce spécial. A quoi doit-on s'attendre?**

Evidemment pas au genre de manifestations qu'on a eues l'an dernier. Cela dit, on ne lâche rien. La seule manière d'avancer est de rester mobilisées et de montrer qu'on est présentes sur le terrain. Le défi, cette année, sera donc de s'adapter à la situation et de faire preuve de créativité tout en suivant les consignes de sécurité. Il y aura des actions virtuelles pour les personnes à risque, avec notamment des conférences et des cam-

pagnes sur les réseaux sociaux, mais aussi la volonté d'être dans la rue et d'occuper l'espace public à travers des actions visibles, de manière décentralisée. A 15h24, dans toute la Suisse, on créera un moment d'unité. Par ailleurs, en amont du 14 juin, plutôt géré par les collectifs féministes dans les différents cantons, Unia et l'Union syndicale suisse organisent une «Semaine violette» du 8 au 14 juin, avec des actions quotidiennes dans tout le pays, notamment liées au monde du travail et à la crise sanitaire.

**La mobilisation du 14 juin 2019 a été historique, quel bilan peut-on tirer un an plus tard?**

Le bilan est mitigé, car nos revendications sont très ambitieuses. Notre manifeste demandait un changement de système qui n'a pas eu lieu. Certes, nous avons réussi à atteindre un taux de 40% de femmes au Parlement, mais cela ne garantit rien, et les problèmes sont toujours là. Le peuple va devoir se prononcer sur un congé paternité de deux semaines, ce qui est ridicule par rapport à nos demandes. Quant à la nouvelle Loi sur l'égalité, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet, elle est complètement insuffisante, car elle ne prévoit aucun contrôle et aucune sanction en cas de discrimination salariale. La grève féministe de 2019 a été l'un des plus gros mouvements sociaux de l'histoire suisse, pourtant, nous n'avons clairement pas été prises au sérieux. Cela dit, la plus grosse victoire, c'est la consécration de ces questions par les Suisses: on a réalisé que ce n'est



Un an après leur mobilisation historique les femmes continuent à réclamer l'égalité et le respect, encore loin d'être acquis. Photo prise à Nyon le 14 juin 2019.

pas parce qu'on est habitué au harcèlement de rue, aux violences ou encore à l'inégalité salariale qu'on doit les accepter.

**Est-ce que la crise du Covid-19 a amené de nouvelles revendications?**

Les femmes, notamment les plus précaires, se sont retrouvées en première ligne pendant cette crise, et en ont payé le prix le plus fort. Encore une fois, on a pu voir que les métiers essentiels sont souvent les moins bien payés et davantage occupés par les femmes. On a reconnu leur importance systémique, mais à part des applaudissements au balcon, rien n'a été fait. Les mères ont dû assumer leur tâche professionnelle, ou le télétravail, et l'activité de *care* avec notamment

l'école à la maison. Sans oublier l'accroissement des risques de violences domestiques, qu'elles soient physiques ou psychologiques. Les migrantes tout comme des travailleuses du sexe ont payé le plus lourd tribut: sans contrat de travail et/ou employées de maison, elles se sont retrouvées du jour au lendemain privées d'activité et sans revenu, car aucun filet social n'est prévu de par leur statut. Non seulement les choses n'ont pas avancé, mais les femmes refusent de payer cette crise! C'est pourquoi, dans nos revendications, nous demandons que le *care* et la vie soient remis au centre, de meilleures conditions d'emploi pour les soignants, une revalorisation des professions féminines, la reconnaissance du travail de

*care* ou encore l'accès à des crèches publiques de qualité pour toutes et la mise en place d'un vrai congé parental (lire l'ensemble des revendications dans notre édition du 13 mai dernier, *ndlr*). Nous prévoyons déjà des assises nationales féministes à l'automne. Si la réponse à nos mobilisations est insatisfaisante, la Suisse devra s'attendre à une nouvelle grève des femmes. ■

Pour plus d'infos sur le programme de la «Semaine violette»:  
[unia.ch/fr/actualites/evenements](http://unia.ch/fr/actualites/evenements)

Pour connaître les actions du 14 juin:  
[14juin.ch](http://14juin.ch)  
[facebook.com/gregefeministe](https://facebook.com/gregefeministe)

## Pour un paiement du chômage partiel à 100%

L'Union syndicale suisse a récemment proposé une série de moyens propres à atténuer les effets de la crise économique liée au Covid-19. Lignes maîtresses

Sonya Mermoud

Éviter les licenciements et maintenir le pouvoir d'achat: voilà les deux axes prioritaires défendus par l'Union syndicale suisse (USS). La faïtière a récemment fait une analyse de la situation des travailleurs, qualifiée de tendue, et a proposé plusieurs solutions propres à atténuer les effets de la crise liée à la pandémie de coronavirus. En dépit de la levée de restrictions relatives à différentes branches d'activité, l'organisation a exprimé son inquiétude quant à la persistance de problèmes économiques et cela malgré les mesures prises par les autorités. Difficultés exacerbées par une conjoncture mondiale et un tourisme affaiblis pour une Suisse tournée vers l'exportation. Sans oublier, en dépit d'une reprise de la vie publique et sociale, une certaine méfiance des consommateurs qui ont changé de comportement, fréquentant moins les trains, les restaurants, etc.

**DES PERTES DIFFICILEMENT SUPPORTABLES**

«La garantie des salaires mise en place par le Conseil fédéral, en particulier l'extension du chômage partiel, a évité une catastrophe

à l'américaine sur le marché du travail. Pourtant, le chômage augmente en Suisse dans une proportion inédite», a souligné l'USS dans un communiqué du 25 mai. Selon cette dernière, en mars et avril, la hausse s'est élevée à 40%. Parmi les personnes les plus touchées, les 55-64 ans, qui peineront particulièrement à retrouver un emploi. La faïtière syndicale précise encore que la crise frappe plus durement les faibles revenus, en particulier dans les domaines de l'hôtellerie-restauration ou de la culture, qui ont le plus connu le chômage partiel et le chômage tout court. «Les pertes de salaires de 20 à 30% qui en résultent pour les personnes concernées sont difficilement supportables.» Dans ce contexte, l'USS propose que l'assurance chômage – mais aussi les entreprises qui en ont les moyens – paient pour les bas et moyens revenus les salaires à 100% lors de réduction d'horaire du travail (RHT). L'organisation estime aussi que les primes de l'assurance maladie devraient être réduites, soit par des subsides supplémentaires, soit par une diminution des réserves des caisses. Et met en garde contre le mécanisme «dangereux» du frein à l'endettement, «cause potentielle de chômage de masse».

**MESURES SUPPLÉMENTAIRES RÉCLAMÉES**

Un amortissement des dépenses liées au Covid-19 en six ans conduirait la Suisse, note l'USS, dans une récession de longue durée. «Il doit être considéré comme normal qu'il puisse y avoir des déficits budgétaires en période de crise. Ils ne peuvent donc pas servir de prétexte pour réduire les dépenses.» La faïtière syndicale s'oppose par ailleurs à toute charge additionnelle pour les salariés. «L'assurance chômage a encore besoin de moyens supplémentaires de la Confédération. Recourir à l'inverse à des augmentations de cotisations pèserait sur le pouvoir d'achat et aggraverait la crise.» Afin d'assurer l'avenir, l'USS souhaite encore une prolongation du chômage partiel à dix ou huit mois, afin «de donner plus de sécurité aux jeunes et aux salariés en fin de carrière, qui sont les plus touchés». Dans ce contexte, la prestation transitoire ou rente-pont s'avère plus que jamais nécessaire. Enfin, l'organisation plaide pour des mesures conjoncturelles supplémentaires dans le but de prévenir une grave récession. Et demande à ce que les partenaires sociaux soient associés à leur élaboration dans un groupe de travail. ■

### UNE REPRISE ÉCONOMIQUE, OUI, MAIS PAS SANS RENFORCER LE SERVICE PUBLIC

La crise sanitaire que nous vivons nous l'a prouvé une nouvelle fois: le service public joue un rôle crucial dans notre société et, sans lui, nous n'aurions pas pu faire face à la pandémie de la même manière. Pourtant, de nombreux secteurs ressortent affaiblis de cette période, du point de vue de leurs finances, de leur organisation ou de la situation des travailleurs. Pour l'Union syndicale suisse (USS), qui a réuni les médias le 5 juin, renforcer ce service public «n'est pas une option», mais une nécessité fondamentale, afin de soutenir la reprise économique. «Face à l'urgence et à la situation exceptionnelle, seule une organisation qui ne repose pas sur la concurrence, mais sur la coordination, est à même de réagir dans le sens de l'intérêt public.» Cela vaut pour la santé mais aussi pour les transports publics, la logistique, l'accueil de jour ou encore les médias. Afin de renforcer les ressources financières dont tous ces secteurs disposent, la faïtière syndicale a émis plusieurs revendications. D'abord, elle demande qu'on renonce à toute forme de programme d'économies, d'austérité ou de licenciement, sans quoi, l'approvisionnement de base de la population pourrait se retrouver en péril si une nouvelle crise survient. Ensuite, l'USS plaide pour une compensation rapide et complète des pertes et des difficultés engendrées par la période de crise pour favoriser la reprise économique, que ce soit dans les transports, les soins, l'accueil des enfants ou la culture. Par ailleurs, elle exige la revalorisation des professionnels. «Les salariés de la santé ou de l'accueil des enfants doivent voir leurs compétences mieux reconnues, au-delà des applaudissements», appelle la faïtière dans son communiqué de presse. Enfin, les syndicats nationaux demandent un renforcement de la coopération plutôt que de la concurrence, ainsi que des mécanismes de financement stables. «Il faut désormais miser sur de meilleurs incitatifs et garantir le financement des tâches essentielles pour rendre le service public plus résistant encore – par exemple en vue d'une prochaine crise.» ■ MT



# LE PEUPLE AURA LE DERNIER MOT

Après trois ans de débats au Parlement, l'initiative pour des multinationales responsables sera soumise à votation

Aline Andrey

Jeu de dernière chance, la conférence de conciliation entre les deux Chambres fédérales a conclu à l'adoption du contre-projet du Conseil des Etats. «Un contre-projet alibi», dénonce pourtant, depuis des mois déjà, le comité d'initiative pour des multinationales responsables. Au lieu de répondre de leurs actes en cas de violations des droits humains et environnementaux, les firmes internationales, telles que Glencore, Syngenta ou encore LafargeHolcim, pour n'en citer que quelques-unes, ne devraient publier qu'une fois par an un rapport annuel sur leur politique dans le domaine des droits humains (si elles en ont une!) et ne seraient soumises à un devoir de diligence qu'en matière de travail des enfants et d'extraction de minerais.

Dick Marty, coprésident du comité d'initiative, commente, dans un communiqué: «Le contre-projet alibi est inefficace. Nous savons tous que ce sont justement les grandes multinationales les moins scrupuleuses qui publient d'autant plus volontiers de telles brochures. Ces dernières n'auront des pratiques d'affaires responsables que si les violations des droits humains portent à conséquence et qu'elles doivent répondre de leurs actes.»

## PRESSION DES LOBBIES

«La conférence de conciliation n'a abouti à rien. Le Conseil des Etats a imposé sa proposition alibi déjà rejetée trois fois par le Conseil national», souligne Chantal Peyer, cheffe d'équipe entreprises et droits humains à Pain pour le prochain. Restait une incertitude au moment du bouclage du journal lundi: la Chambre basse allait-elle suivre finalement le contre-projet indirect du Conseil des Etats (qui ne sera donc pas soumis au vote citoyen) et ainsi permettre sa mise en œuvre avant la vo-

tation sur l'initiative? «J'ai rarement vu une pression aussi phénoménale des lobbies économiques. Ça démontre à quel point ils tirent les ficelles. Pour nous, les initiants, c'est une occasion manquée de la part du Parlement qui ne saisit pas les changements profonds en cours dans la société, déplore Chantal Peyer. Mais maintenant, nous nous réjouissons de partir en campagne.»

Pour rappel, plus de 120 organisations de la société civile, parmi lesquelles Unia et l'USS, soutiennent l'initiative pour des multinationales responsables déposée en octobre 2016 avec plus de 120 000 signatures. Celle-ci vise à obliger les sociétés ayant leur siège en Suisse à respecter les droits humains et l'environnement et donc à répondre des violations causées par leurs filiales à l'étranger devant les tribunaux. Elle permet ainsi aux victimes de porter plainte en Suisse. Les initiants étaient pourtant prêts à retirer leur texte au profit du contre-projet du Conseil national, afin de permettre une application plus rapide. Un compromis soutenu également par la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique, de larges pans de l'économie comme Coop et Migros, ainsi que par la Fédération des industries alimentaires (Fial). Cette proposition impliquait que seules les plus grandes firmes soient affectées, limitait leur responsabilité à leur filiale juridique directe et demandait une procédure de conciliation obligatoire entre les parties avant un procès.

## VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Reste qu'au fil du temps, l'initiative initiale reçoit un soutien de plus en plus large. L'ancien président du Conseil national, le PDC Dominique de Buman, a rejoint le comité bourgeois (comptant près de 200 élus) pour des multinationales responsables. Il indique dans le communiqué susmentionné: «Comme de nombreux parlemen-



Dans la ville de Cerro de Pasco au Pérou, Glencore contrôle la société minière Volcan. L'empoisonnement de l'air et de l'eau par le plomb, l'arsenic et d'autres métaux lourds a des conséquences particulièrement graves sur la santé des enfants.

taires PDC, j'ai plaidé pour un compromis. Celui-ci a échoué. Maintenant, je m'engage en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables. Il est évident que des règles contraignantes sont nécessaires pour toutes les multinationales ayant leur siège en Suisse. C'est la seule façon de les inciter à se comporter toutes de manière responsable et à ne pas profiter de la

Suisse pour leurs pratiques peu reluisantes.» Chantal Peyer souligne: «Si on enquête par exemple dans les filiales de Glencore, Syngenta, Nestlé, Trafigura, LafargeHolcim ou encore dans les quatre des sept plus grandes fonderies d'or du monde dont les sièges sont en Suisse, il y a presque à chaque fois des violations des droits humains et environnementaux...» Et la spécialiste

d'ajouter: «Un sondage d'opinion mené début mai, en pleine crise du Covid-19, montre que 78% des personnes interrogées soutiennent l'initiative. Soit 12 points de plus que l'année passée. Au niveau de l'Union européenne, cela bouge aussi rapidement avec un projet de loi similaire qui sera mis en consultation en 2021, c'est-à-dire en même temps qu'en Suisse si nous gagnons la votation.» ■

Plusieurs groupes soutiennent l'initiative pour des multinationales responsables:

120 organisations actives dans les droits humains, l'environnement, le développement et la protection des consommateurs et 350 comités locaux: [initiative-multinationales.ch](http://initiative-multinationales.ch)

Plus de 190 entrepreneurs et entrepreneuses réunis dans le comité «Economie pour des entreprises responsables»: [entreprises-responsables.ch](http://entreprises-responsables.ch)

Plus de 190 politiciennes et politiciens du PBD, PDC, PEV, PVL, PLR et UDC réunis dans le «Comité bourgeois pour des multinationales responsables»: [comite-bourgeois.ch](http://comite-bourgeois.ch)

Des Eglises soutiennent aussi l'initiative: [eglisespourmultinationalesresponsables.ch](http://eglisespourmultinationalesresponsables.ch)

## Le télétravail, un nouveau modèle?

Un sondage mené par Syndicom montre que le travail à la maison a fait des heureux pendant le confinement. Mais des risques existent...

Aline Andrey

Près de 90% des personnes interrogées estiment que le *home office* doit être autorisé en complément du travail sur place. Les résultats du sondage mené par l'institut de recherche gfs.bern à la demande de Syndicom (syndicat des médias et de la communication) révèle un engagement certain des participants. Soit 1126 actifs ayant travaillé au moins un jour par semaine à la maison en mars et en avril, durant la période très spécifique du semi-confinement. Plus de 60% d'entre eux estiment que le télétravail leur a permis une meilleure conciliation de leur vie privée et de leur vie professionnelle, et a diminué leur stress. La réduction du temps de déplacement, et ainsi la limitation du trafic et de ses impacts sur l'environnement, est saluée par la grande majorité. Mais il y a aussi le revers de la médaille: le manque



Près de 90% des personnes interrogées estiment que le *home office* doit être autorisé en complément du travail au bureau.

de contacts informels, l'isolement, la mauvaise ergonomie du bureau à domicile, ainsi que le non-remboursement des frais par la majorité des entreprises (papier, cartouches d'encre, connexion internet, électricité, imprimante, etc.).

De surcroît, les difficultés à concilier télétravail et garde d'enfants ont touché 41% des sondés dont une majorité de femmes. Quant au nombre d'heures de travail, il varie beaucoup selon l'étude: 26% ont travaillé davantage, 21% le même nombre d'heures et 22% moins. En outre quelque 41% d'employés avaient travaillé entre 40 et 47 heures au cours des cinq jours ouvrables précédant leurs réponses au sondage, et 7% au-delà.

## CONDITIONS-CADRES ESSENTIELLES

Syndicom en conclut, dans un communiqué publié fin mai, que des solutions entre partenaires sociaux doivent être trouvées, notamment «sur la question du financement du lieu de travail, ainsi que sur la protection de la santé en *home office*, la flexibilité du temps de travail et un éventuel décloisonnement du travail». Et d'indiquer: «Il ne peut être dans l'intérêt des entreprises d'établir en permanence un *home office* exclusif dans le but d'économiser les frais d'infrastructure et de déplacement. Un mélange équilibré, dont les conditions-cadre doivent être convenues entre les partenaires sociaux, serait plus judicieux.»

Reste que le télétravail n'est pas nouveau. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), entre 2001 et 2019, le nombre d'actifs effectuant du *home office*, au moins une fois par mois, a quadruplé, passant de 250 000 à un million de personnes. Et de 30 000 à 136 000 employés pour ceux travaillant plus de la moitié de leur temps chez eux. La proportion d'actifs à domicile s'approchait ainsi du quart des salariés en 2019. Une tendance que l'expérience généralisée durant la pandémie pourrait bien accélérer... ■

Le sondage en détail sur: [syndicom.ch](http://syndicom.ch)

## «LE TÉLÉTRAVAIL DOIT ÊTRE LIMITÉ ET VOLONTAIRE»

«Le télétravail n'est pas possible dans tous les secteurs, réagit Christine Michel, spécialiste de la santé au travail à Unia. Pour la grande majorité de nos membres leur présence physique est demandée sur les lieux de travail. Or, nous ne souhaitons pas deux classes d'employés.» Si l'experte n'est pas fondamentalement opposée au *home office*, elle reste critique. Entretien.

### Quels sont les éléments essentiels à la mise en place du télétravail?

Le télétravail doit être limité et volontaire, et non pas imposé par l'employeur pour diminuer ses charges. D'ailleurs, les coûts liés au travail à la maison doivent être impérativement remboursés. Le télétravail ne devrait pas excéder un jour par semaine, voire deux, afin d'éviter la perte de contact avec l'entreprise, entre collègues. Il doit être encadré par des réglementations dans les conventions collectives de travail. La saisie du temps de travail, le droit à la déconnexion, l'importance du temps de repos, les conditions ergonomiques du bureau sont des critères essentiels à prendre en compte. Alors que l'employeur reste garant de la santé de ses employés, le télétravail repose encore trop sur la responsabilité individuelle.

### Dans le sondage de Syndicom, 61% des participants estiment pouvoir mieux concilier vie professionnelle et éducation des enfants...

A mon avis, on peut plutôt parler d'un exercice de jonglage astreignant dans cette situation exceptionnelle liée au Covid-19. Et si le sondage de Syndicom montre que davantage d'hommes ont eu moins de peine à concilier enfants et travail, cela prouve une fois de plus que les femmes prennent davantage en charge la famille. Le télétravail permet d'être présent à la pause de midi par exemple, mais il est impossible de garder les enfants et de se consacrer à son activité professionnelle en même temps.

### Une majorité de personnes interrogées estiment aussi que leur niveau de stress a baissé et apprécient la diminution de leur temps de trajet...

Du côté d'Unia, nous souhaitons privilégier plutôt le recours à des espaces de *coworking* (proche des domiciles des collaborateurs, *ndlr*) qui favorisent le maintien d'un rythme social tout en évitant les trop longs déplacements. Cela permet aussi de prévenir l'éparpillement des heures de travail. Car des journées trop longues accentuent le stress. Plusieurs études montrent de surcroît que les gens travaillent généralement davantage à la maison. ■



# NOUS AVONS RETENU LA LEÇON

Vania Alleva  
Présidente d'Unia

Si les «Républicains» de James Schwarzenbach avaient gagné, en 1970, avec leur «initiative contre l'emprise étrangère», je ne serais pas là aujourd'hui. Mes parents sont venus d'Italie en Suisse pour y travailler. James Schwarzenbach voulait expulser du pays plus de 300 000 personnes comme ma famille. Les autres salariés étrangers auraient vécu en marge de la société, sans les leurs, sans égalité des chances, sans avoir le droit de choisir leur emploi.

James Schwarzenbach a joué sans scrupule sur la peur du chômage et le souhait de reconnaissance de nombre de Suisses frustrés par une rémunération indécente. Mais au lieu de désigner les responsables, soit les capitalistes et leurs partis politiques, il a désigné les travailleurs saisonniers comme fautifs de cette situation. Ceux-là même qui ont construit la Suisse, logés dans des baraquements froids et exigus en bordure des villes, James Schwarzenbach en a fait des boucs émissaires. Une grande partie des employés et même des syndicalistes l'ont cru et ont contribué aux 46% de Oui dans les urnes.

Entre-temps, beaucoup de choses ont changé. Les syndicats ont lutté âprement pour obtenir l'abolition du statut de travailleur saisonnier et des baraquements indignes. La libre circulation des personnes renforce les droits d'une partie des employés sans passeport suisse. Pour bon nombre d'entre eux, la Suisse est devenue leur patrie. Pour moi aussi.

Tempi passati? Époque révolue? Malheureusement non! Aujourd'hui encore, les entreprises recherchent avant tout des forces de travail bon marché et flexibles. Le dumping salarial, des conditions de travail précaires, les discriminations et le chômage en sont les

conséquences. Et comme en ce temps, un parti xénophobe essaie d'en profiter. Aujourd'hui, c'est l'UDC qui joue ce rôle infâme. Son «initiative de résiliation» veut mettre fin à la libre circulation des personnes et donc à l'égalité des droits pour plus d'un million d'employés. L'UDC veut revenir à la politique discriminatoire des contingents. L'ancien président du parti, Toni Brunner lui-même, veut réintroduire le statut inhumain de saisonnier, la variante suisse de l'apartheid. C'est un «très bon système», dit-il.

Comme James Schwarzenbach, l'UDC dirige sa propagande contre «les étrangers». Cependant, comme ses représentants ne cessent de le souligner, l'économie doit continuer de disposer à l'avenir des ressources en personnel dont elle a besoin. Ce n'est pas une immigration plus ou moins forte qui les intéresse. Ils veulent diviser les employés et affaiblir les syndicats. Ils veulent faire pression sur les salaires et supprimer les conventions collectives de travail.

Des milliardaires comme les Blocher, autant le père que la fille, n'ont jamais accepté nos droits et nos mesures durablement acquis pour la protection des salaires et des conditions de travail. Ils essaient maintenant de les supprimer de nouveau avec une campagne stigmatisant «les étrangers». Ils veulent détourner l'attention des vrais problèmes: du dumping salarial, des mauvaises conditions de travail et de l'arbitraire des employeurs. Et de leur propre recherche de profits sans limite portant préjudice à tout le monde.

Nous, les syndicats, nous avons retenu la leçon. Elle s'appelle «solidarité». Ce n'est qu'ensemble, avec les mêmes droits pour toutes et tous, indépendamment de notre origine, que nous sommes forts. Cette fois, nous ne nous laisserons pas diviser. Unia s'engage pour cela. ■



Saisonniers italiens rentrant dans leur pays, gare de Zurich, avril 1963.

## «Aucun travailleur ne doit être laissé sur le bas-côté de cette crise»

Le Parlement genevois a renvoyé en commission le projet de loi prévoyant une indemnité pour les salariés précaires les plus touchés par le Covid-19

Manon Todesco

Le 25 mai dernier, le Conseil d'Etat genevois annonçait le dépôt d'un projet de loi instituant une indemnité cantonale couvrant la perte de revenu des salariés les plus précarisés en lien avec la crise du coronavirus. La Plateforme pour une sortie de crise sans exclusion, qui regroupe les syndicats du canton et de très nombreuses associations caritatives, sociales et culturelles telles que Caritas Genève et le Centre

social protestant, a salué cette annonce. En effet, elle réclamait depuis plusieurs semaines la création d'une telle indemnité pour pallier les lacunes des mesures prises au niveau fédéral qui excluent de nombreuses catégories de travailleurs, dont les contrats de travail sont souvent très précaires, à l'image des employés temporaires ou sur appel licenciés dès le début de la pandémie, des employés de maison, des faux indépendants ou encore des intermittents dans le secteur de la culture. «Exclus de toute couver-

ture d'assurances sociales en raison des formes atypiques d'emplois qui se développent à une vitesse exponentielle depuis quelques années, ces salariés subissent de plein fouet les effets économiques de la pandémie, souligne Alessandro Pelizzari, président de la CGAS. Le projet de loi du Conseil d'Etat était donc attendu et va dans le bon sens.» La Plateforme salue tout particulièrement le fait que le dispositif soit ouvert aux travailleurs sans statut légal, précaires parmi les précaires.

### PROJET DE LOI LACUNAIRE

Toutefois, la fâtière syndicale déplore certaines insuffisances du projet, notamment l'exclusion des travailleurs frontaliers, particulièrement soumis à ces formes d'emplois atypiques. La Plateforme regrette également la limitation de cette indemnité à deux mois. «Quant à la couverture de seulement 80% de la perte de revenu, elle ne met pas à l'abri du besoin des travailleurs à bas salaire et, le plus souvent, à temps partiel avant la crise», estime le syndicaliste. Soumis au Grand Conseil le 4 juin, le projet de loi a été renvoyé en commission. «J'espère que les corrections des députés iront dans le bon sens, afin qu'aucun salarié ne soit abandonné sur le bas-côté de cette crise», conclut Alessandro Pelizzari. Le texte modifié devrait être présenté à la fin du mois. ■



Les salariés les plus précaires subissent de plein fouet les effets économiques de la pandémie. Ici, des sacs de nourriture distribués par la Caravane de Solidarité aux personnes les plus vulnérables à Genève.

## POING LEVÉ

### UN DE PLUS

Par Manon Todesco

«Je ne peux pas respirer. J'ai mal au ventre. J'ai mal au cou. J'ai mal partout. Je ne peux pas respirer. Ils vont me tuer.» Voici les dernières paroles prononcées par George Floyd le 25 mai, un Afro-Américain de 46 ans, interpellé par la police de Minneapolis. La scène, filmée par une passante pendant une dizaine de minutes, et diffusée via les réseaux sociaux, a fait le tour du monde. George Floyd est plaqué au sol sur le ventre, menotté, par un policier blanc qui l'immobilise avec un genou sur le cou, mains dans les poches... Le suspect, appréhendé pour avoir utilisé un faux billet de 20 dollars, ne montre aucune menace, il demande juste le droit de pouvoir respirer. A côté, les autres policiers, impassibles, se contentent de repousser les passants. «Il ne bouge plus, prenez son pouls», crie l'un d'entre eux, mais personne ne réagit. Le policier en question a toujours son genou sur la tête de cet homme, fier comme un coq, avec l'approbation de ses collègues. Une ambulance arrivera quelques minutes plus tard, mais le mal était déjà fait. George Floyd décédera à l'hôpital.

Les quatre agents de police impliqués ont été mis à la porte dans la foulée, mais cela ne ramènera pas George Floyd. Il semblerait qu'il aurait résisté à son interpellation. Peut-être. Est-ce que cela justifie une immobilisation par étranglement - technique d'ailleurs strictement interdite - et sa mise à mort? Non. Cette affaire a ému, mais elle a aussi provoqué la colère, dans le monde entier. Les jours suivant la mort de celui que l'on surnommait Big Floyd, des milliers de gens se sont rassemblés pour réclamer que justice soit faite. Des émeutes ont éclaté, mettant le pays à feu et à sang. Des personnes se sont aussi mobilisées en Europe, notamment à Paris et Zurich.

Le sujet est vif aux Etats-Unis et, hélas, récurrent. George Floyd s'ajoute à la longue liste des victimes de bavures policières injustifiées à l'encontre des personnes non blanches. Elle met en lumière, une fois de plus, la discrimination raciale envers les Afro-Américains au quotidien. L'affaire rappelle tristement celle d'Eric Garner, mort par strangulation en 2014 à New York lors d'un contrôle de police pour vente illégale de cigarettes. Ou encore celle de Philando Castile, abattu dans sa voiture sous les yeux de sa petite amie lors d'un banal contrôle policier. Ou plus récemment Ahmaud Arbery, 25 ans, tué par balle par un flic à la retraite alors qu'il faisait son jogging dans un quartier résidentiel de Brunswick, en Géorgie: il l'avait pris pour un cambrioleur... La liste est loin d'être exhaustive mais montre à quel point la haine raciale est encore présente dans ce pays, plus de cinquante ans après la fin du régime de ségrégation. Encore en 2020, les hommes noirs sont vus comme des cibles. «Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots», disait Martin Luther King. Le combat n'est pas terminé. ■



# POUR UNE RELANCE VERTE

La Grève du climat propose des solutions concrètes à la crise dans le cadre d'une transition écologique et sociale

Aline Andrey

Une aide immédiate à la crise, des investissements respectueux du climat et la création d'emplois durables. Les trois axes du plan d'action de crise de la Grève du climat ont été posés lors d'une conférence de presse le 25 mai. Ce plan s'inspire de celui en cours d'élaboration depuis des mois entre les jeunes écologistes et des experts (des professionnels du terrain, des scientifiques, des professeurs...) qui devrait être publié prochainement. Il a été envoyé aux parlementaires avant la session de juin et appelle à un débat populaire.

Pour le collectif national, la décarbonisation va de pair avec un investissement fort dans les énergies durables, qui demandent elles-mêmes la création de milliers d'emplois. Un cercle vertueux en somme. Un exemple parmi d'autres: l'équipement de chaque toit de maison de panneaux photovoltaïques dans les dix prochaines années. Ou encore: la création d'une banque ou d'un fonds climatique (géré démocratiquement) pour investir dans la transformation du système énergétique et des transports, entre autres secteurs. Un montant unique de 50 milliards de francs y serait versé par exemple par la BNS, puis son financement proviendrait d'une partie de la taxe sur le CO<sub>2</sub> et sur les billets d'avion.

## DES EMPLOIS DURABLES

Par rapport à l'emploi, la Grève du climat propose la création d'un «Office public pour le travail vert» qui collaborerait avec les centres régionaux de placement pour proposer des alternatives aux professionnels (notamment les employés du secteur de l'aviation) des secteurs polluants contraints de réduire leurs activités, voire de disparaître. Le plan d'action pour le climat prévoit un besoin de 2500 planificateurs et de 17 000 installateurs d'ici à 2031. Dans ce sens, les travailleurs du secteur du bâtiment doivent également pouvoir se former. «Les emplois verts, c'est aussi le *care*, prendre

soin de la vie, l'agriculture, la politique, etc. Toutes les activités bas carbone en somme», précise en aparté Steven Tamburini, l'un des orateurs de la conférence de presse. La Grève du climat estime, comme les syndicats et la Grève féministe, que le temps de travail doit être réduit sans diminution de salaire, afin d'atteindre une répartition équitable de la charge de travail.

Au niveau du transport, le soutien financier aux trafics routier et aérien doit être assorti, selon le plan de crise, d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour atteindre un bilan nul d'ici à 2030. Entre autres mesures: des quotas d'émission pour chaque compagnie et l'interdiction des vols au sein de l'Europe, le développement de nouvelles lignes de trains de nuit, de meilleures correspondances et des sites de réservation au niveau européen, des routes consacrées au vélo, des villes sans voiture privée. «Cela améliorera considérablement la qualité de l'air et donnera plus d'espaces libres aux citoyens. Des niveaux élevés de pollution atmosphérique affaiblissent le système immunitaire et augmentent les risques de contracter des maladies telles que le Covid-19», indique le rapport. Ses auteurs estiment aussi qu'une aide financière à une entreprise doit être conditionnée à son engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030.

## LA FIN DE L'AGRO-INDUSTRIE

Du côté de l'agriculture, le plan souhaite la promotion d'un système alimentaire agro-écologique local, ainsi que l'augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail dans cette branche. Quant à l'élevage intensif, le collectif souligne que la Suisse doit prendre des mesures contre toutes les activités des entreprises et des gouvernements qui soutiennent une production animale industrielle propice à la propagation et au développement des virus.

Enfin, il demande la fin des subventions aux énergies fossiles – y compris les exonérations fiscales pour le kérosène et le diesel – et des plans clairs



THÉRIER PORCHET

## POUR LA VIE

La pression monte dans le canton de Vaud pour une véritable transformation écologique et sociale. Le 26 mai, des centaines de cyclistes écologistes ont répondu à l'appel d'Extinction Rebellion (XR) afin de demander au Conseil communal lausannois des mesures fortes: la fin du trafic automobile privé au centre-ville et le développement d'alternatives en matière de mobilité, ainsi que la mise en place d'une assemblée citoyenne pour décider des mesures à prendre afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2025. Une semaine plus tard, XR, la Grève du climat Vaud et Lausanne action climat adressaient une lettre ouverte aux autorités communales et cantonales afin de dénoncer la répression de leurs actions de désobéissance civile (contre-affichage de XR, fonctionnaires inquiétés à cause de leur militance...) pour tant nécessaires face à l'urgence écologique et climatique. ■ AA

d'ici à fin 2020 de la part des institutions financières qui leur permettent d'atteindre un bilan d'émissions zéro d'ici à 2030. Autant de propositions dont les impacts pourraient être mesurés à l'aune de l'indice de développement durable (IDD) en remplacement du produit intérieur brut (PIB)...

Quelques jours après la présentation de son plan d'action, la Grève du climat – avec Fossil Free Switzerland, Break-free Suisse, Collective Climate Justice et Extinction Rebellion – exigeaient, en écho à deux études\* que «Credit Suisse et UBS cessent d'alimenter le chaos climatique» (voir en page 10). ■

Le plan d'action complet: [climateactionplan.ch/fr](https://climateactionplan.ch/fr)

\*[ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking\\_on\\_Climate\\_Change\\_2020\\_vf.pdf](https://ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking_on_Climate_Change_2020_vf.pdf) et [greenpeace.ch/fr/story-fr/54975/financeurs-crise-climatique](https://greenpeace.ch/fr/story-fr/54975/financeurs-crise-climatique)

## POLITIQUE AGRICOLE À REVOIR

Fridays for Future (la Grève du climat Europe) a adressé le 22 mai dernier une lettre ouverte à la Commission européenne. Dans ce courrier, les militants revendiquent une révision écologique, durable et responsable des politiques agricoles communes (PAC). Ils soulignent les limites d'un système alimentaire mondialisé, mises en lumière par la crise liée à la pandémie du coronavirus entre les dépendances aux importations et aux chaînes d'approvisionnement et la situation de travailleurs saisonniers sous payés. Les activistes rappellent également l'impact de l'agriculture conventionnelle qui génère 10% des émissions de gaz à effet de serre du Vieux-Continent. Dans ce contexte, ils demandent une action urgente dans le domaine des PAC, notant encore que ce programme fait partie des plus subventionnés du monde – 58 milliards d'euros d'allocation par an. Estimant les réformes agricoles de l'UE insuffisantes pour faire face à l'érosion de la biodiversité et le dérèglement climatique, le mouvement propose différentes solutions. «Diviser par deux la production et la consommation de produits d'origine animale réduirait les émissions de gaz à effet de serre de 40% environ», affirme Fridays for Future dans son communiqué, plaidant également pour une restauration des sols et des zones humides et l'arrêt de la pollution par les pesticides. Mais surtout pour une «agriculture régionale, équitable, garantissant des emplois stables et bien rémunérés». Le groupe demande que l'UE prenne des mesures fortes dans ce sens, visant la neutralité carbone. Il réclame un changement de système d'aides aux agriculteurs qui ne serait plus basé sur la taille des exploitations mais sur des paiements en fonction des méthodes privilégiées et de leur impact sur la société et l'environnement. «L'argent public doit être investi dans une transition durable en faveur du climat et de l'agriculture rurale.» Dans nos frontières, la Grève du climat entend aussi s'immiscer dans le débat sur la question. ■ SM



Un militant d'Extinction Rebellion lors de l'action organisée dans la capitale vaudoise.

OLIVIER VOGELSANG

## BRÈVES

### ENVIRONNEMENT UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

Vous rêvez d'un autre monde plus solidaire, plus beau, plus juste, plus sain, plus paisible? Vous croyez fermement à la nécessité de préserver notre environnement et de valoriser la nature? Vous privilégiez les liens aux biens? Vous n'êtes de loin pas seul. Pour vous en convaincre ou vous donner des idées, ne manquez pas de visiter le site internet unautremonde.ch qui recense toute une série d'initiatives menées en Suisse romande dans ce sens. Géographe, militant écologiste et père inquiet, Micaël Metry a répertorié nombre d'actions proposant des solutions à la crise climatique. Une catastrophe qui se fait chaque jour plus menaçante quand bien même la pandémie de coronavirus l'a largement occultée ces derniers mois. Cette mine d'inspiration et d'informations offre l'espoir tangible de changer un système destructeur par des alternatives plus qu'encourageantes, et sachant que les petites rivières finissent par faire les grands fleuves... ■ SM

Plus d'infos sur: [unautremonde.ch](https://unautremonde.ch)

### CLIMAT POUR UN SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Issu de la Grève du climat Vaud, le collectif «Pact pour l'avenir» souhaite créer des liens entre professionnels du bâtiment. «Quels réseaux pouvons-nous construire pour militer ensemble et transformer durablement notre secteur d'activité?» était le thème du premier débat en ligne, tenu à la mi-mai, à la veille de la mobilisation pour le climat. Une centaine de personnes y ont participé. Le collectif invite ainsi les professionnels, hommes et femmes – maçons, dessinateurs, menuisiers, électriciens, architectes, charpentiers, géographes, peintres, serruriers, carreleurs, artisans, urbanistes, etc. – à le rejoindre pour engager «ensemble notre responsabilité et nos capacités de bâtisseurs et de bâtisseuses de manière consciente pour un avenir durable pour le vivant». Sur son site [pactpourelavenir.ch](https://pactpourelavenir.ch), il interpelle: «En tant que professionnels, nous sommes parfois submergés par les contraintes et incapables d'apporter des réponses à la hauteur des défis climatiques, sociaux et environnementaux qui nous font face. Comment peut-on s'engager dans notre pratique professionnelle pour construire activement un environnement durable et propice à la vie?» La réflexion est lancée. ■ AA

Plus d'infos sur: [pactpourelavenir.ch](https://pactpourelavenir.ch)



# «CETTE LUTTE MET DU BAUME AU CŒUR»

Menacées de licenciement, une centaine d'employées de Weight Watchers soutenues par Unia se battent pour conserver leur emploi

Jérôme Béguin

Dégraissage massif chez Weight Watchers (WW). La filiale suisse de la multinationale de la diététique, dont le siège est installé à Nyon, veut se séparer des deux tiers de ses effectifs, soit 110 personnes employées comme coaches de régime. Il s'agit majoritairement de femmes embauchées à temps partiel après avoir réussi le programme minceur. WW n'entend garder que 40 salariées à peine pour animer ses quelque 200 ateliers de perte de poids, qui seront alors donnés, semble-t-il, en vidéoconférence. C'est d'ailleurs sur Zoom que la direction a annoncé, le 9 mai, à ses collaboratrices son projet de restructuration. C'est également via l'application de téléconférence à la mode que la résistance s'est organisée, la commission d'entreprise et le personnel ayant mandaté Unia durant la procédure de consultation pour licenciement collectif. Une première pour le secrétaire régional d'Unia Vaud: «Les assemblées réunissent jusqu'à cent personnes, elles sont longues, mais nous arrivons à prendre des décisions. Le personnel se révèle admirable, mobilisé et déterminé», relate Yves Defferrard. La direction, de son côté, ne s'est pas montrée franchement coopérative en n'offrant pas les moyens nécessaires pour mener à bien cette consultation, comme un service de traduction puisque WW est présent dans les trois régions linguistiques du pays. Surtout, l'entreprise n'a pas communiqué les in-

formations financières permettant de présenter des contre-propositions aux licenciements et a refusé de négocier avec le syndicat. «On nous demandait de signer un accord de confidentialité nous confinant dans un rôle d'observateur, c'est inacceptable», s'indigne le syndicaliste. Le personnel et Unia ont tout de même obtenu une prolongation du délai de consultation au 5 juin et ont pu remettre un rapport de consultation. «Nos propositions permettent de limiter le nombre de licenciements et de sauvegarder un nombre important d'emplois. Nous avons aussi élaboré un plan social prévoyant des indemnités de licenciement et des solutions de reclassement et de requalification», indique le syndicaliste, qui note que WW n'est pas au bord de la faillite, mais réalise, au contraire, des bénéfices. La réponse de la direction était attendue cette semaine.

## LICENCIÉES SUR ZOOM

«L'enjeu est de conserver des ateliers en présentiel», souligne Yves Defferrard. Basculer les réunions en ligne risque en effet de ne pas séduire les adhérentes au programme WW, comme le montre le succès de «Weight Watchers Switzerland - Save the teams». Créée par deux anciennes coaches, cette page sur Facebook a récolté 800 soutiens en seulement une semaine et de nombreuses prises de position en faveur des réunions physiques. «L'entreprise fait fausse route, c'est un modèle qui ne correspond pas à nos membres avec lesquelles nous développons des



Sombre perspective pour le personnel. Weight Watchers n'entend garder que 40 salariées à peine pour animer ses quelque 200 ateliers de perte de poids, qui seront alors donnés, semble-t-il, en vidéoconférence.

liens affectifs», estime Françoise (prénom d'emprunt). Cette coache explique être rémunérée au tarif horaire de 20 francs. «En comptant les déplacements et la préparation, une réunion me prend cinq heures, mais WW ne compte que trois heures. Nous n'avons pas été augmentées depuis 2006 et on nous a réduit un par un nos avantages. Je n'imagine pas que la situation puisse s'améliorer pour les coaches qui resteront. On leur demandera de faire des ateliers à la chaîne et

elles resteront des heures derrière leur écran, toujours à temps partiel avec des salaires précaires», prévoit la conseillère, qui dénonce les «méthodes de cow-boy» de la société d'origine étasunienne.

«Aux Etats-Unis, 4000 de nos collègues ont été licenciées en quelques minutes sur Zoom sans possibilité de dire au revoir aux membres.» En Suisse, au moins, il y a cette procédure de consultation, même si WW a bafoué les droits du personnel. Si Françoise ne se fait

pas trop d'illusions sur son issue, elle est reconnaissante envers la commission du personnel et Unia: «Sans leurs connaissances, nous n'aurions rien pu faire. L'entreprise ne s'attendait pas à ce que nous disions stop. Nous avons tout à gagner. Cette lutte met du baume au cœur, tout ensemble, nous donnons du sens au mot famille qui a été souvent utilisé à mauvais escient dans cette entreprise.» ■

## Les agents de sécurité ont une nouvelle CCT

Le texte contient des avancées en matière de salaires, de gestion du temps de travail ou de contrôle de la sous-traitance

Jérôme Béguin

La nouvelle Convention collective de travail (CCT) des services de sécurité privés est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin. Elle introduit un congé paternité de trois jours et apporte plusieurs avancées en matière de salaires, de gestion du temps de travail ou de contrôle de la sous-traitance, qui amélioreront les conditions de travail et d'embauche d'environ 21 000 salariés employés dans 230 entreprises. Pour mettre sous toit le nouveau texte, les partenaires sociaux, soit l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (AESS) d'un côté et Unia de l'autre, auront eu besoin de trois ans. «Les négociations auront été longues et difficiles», explique le responsable de la branche du syndicat, Arnaud Bouverat. «Même si elle ne se situe pas à la hauteur de nos espérances, la nouvelle CCT contient toutefois plusieurs progrès très attendus. Pour la première fois, il est introduit

une limitation pour les longs mois de travail. Un supplément de 25% sous forme de salaire ou de temps libre devra être accordé lorsque les 210 heures mensuelles auront été dépassées. Nous souhaitons évidemment une limite plus basse, mais nous avons tout de même obtenu cette mesure de protection de la santé qui s'avérait urgente et nécessaire», détaille Arnaud Bouverat. Le syndicat a aussi décroché un supplément pour le port d'arme à feu de 2 francs par heure et de 150 francs au maximum par mois. «Déjà attribué par de grandes entreprises, il bénéficiera à l'ensemble des salariés de la branche.» Autre nouveauté, les sous-traitants des entreprises membres de l'AESS seront désormais tenus de respecter la CCT. «Sans être comparable à la responsabilité solidaire en vigueur dans la construction, il s'agit malgré tout d'un pas important afin que les contournements de la CCT soient rendus impossibles, nous aurons des moyens au niveau paritaire pour remettre les entreprises dans le droit chemin, explique le syndicaliste. Il était important d'enranger ces améliorations, mais la revalorisation des salaires reste insuffisante.» Des augmentations des rémunérations d'entrée comprises entre 0,5% et 1% selon les catégories ont été acceptées. «Nous allons lancer un sondage salarial, probablement à la rentrée, dans l'idée de demander des négociations salariales d'ici à la fin de l'année», annonce Arnaud Bouverat. «Un autre cheval de bataille, que les partenaires sociaux estiment prioritaire, est l'application de la CCT aux petites entreprises.» Aux côtés de grands acteurs comme Securitas ou Protec-tas, la branche dénombre en effet une kyrielle de petites sociétés de moins de dix employés exemptées de la déclaration de force obligatoire de la CCT. En attendant une extension facilitée de celle-ci, Unia et l'AESS invitent les collectivités publiques à veiller sur la qualité des conditions de travail et des prestations en ne sélectionnant dans leurs appels d'offres que les entreprises respectant la CCT. ■



La nouvelle Convention collective de travail des services de sécurité privés, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, concerne quelque 21 000 salariés employés dans 230 entreprises.

## Inquiétude pour les 350 chauffeurs de Lymo

A Genève, la plateforme VTC Lymo a suspendu ses activités. Unia demande aux autorités de faire respecter la législation en vigueur concernant le licenciement collectif

Manon Todesco

«A la suite d'une décision de la SUVA que nous contestons, nous devons temporairement suspendre notre service. Nous réactiverons l'application aussitôt que possible.» Voici le message d'accueil qui s'affiche depuis le 18 mai lorsque l'on essaie de se connecter sur Lymo. La plateforme genevoise de taxis VTC ne donne pas de plus amples détails. Jusqu'à quand? Que deviennent les 350 chauffeurs? Silence radio.

Une affaire qui rappelle celle de la société Kapten, aussi active dans le secteur, qui avait fermé ses bureaux genevois en septembre 2019 et mis fin à la collaboration avec ses 400 chauffeurs. A l'époque, aucune sanction n'avait été infligée de la part des autorités. «Encore une plateforme numérique qui arrête ses activités pour contester les décisions des autorités suisses en matière de conditions de travail et d'assurances sociales», regrette Umberto Bandiera, secrétaire syndical à Unia, qui rappelle que l'entreprise compte parmi ses actionnaires le tennisman Stan Wawrinka et le conseiller national Christian Lüscher.

### LIEN AVÉRÉ

Pour mémoire la Suva a pris position à plusieurs reprises en qualifiant les chauffeurs de ce type de plateformes – à l'image d'Uber – d'employés, du fait du lien de subordination entre le chauffeur et l'application qui prend une commission sur chaque course. En tant que tel, ils ont droit à un salaire, à des congés

payés, au remboursement de leurs frais professionnels mais aussi à une assurance en cas d'accident, de maladie ou de chômage. «L'employeur est également tenu d'enregistrer ses salariés auprès de l'AVS et, à partir d'un revenu annuel de 21 330 francs, de les assurer dans le cadre du deuxième pilier de la prévoyance vieillesse», souligne le syndicaliste.

De même, si les chauffeurs sont des employés, la fin de leur collaboration avec Lymo doit être considérée comme un licenciement collectif au sens de la loi. C'est pourquoi Unia a demandé à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) à Genève de faire respecter la législation en vigueur en la matière. «L'arrêt de l'activité doit être géré comme pour n'importe quelle entreprise, insiste Umberto Bandiera. Si l'activité est suspendue, les chauffeurs doivent pouvoir bénéficier du chômage technique. Si elle est arrêtée, Lymo doit procéder à la consultation de son personnel et lui donner une information précise. Dans les deux cas, pour éviter un nouveau scandale, l'OCE doit surveiller cette procédure.»

### FLOU TOTAL

En attendant, les chauffeurs de Lymo sont dans une zone grise. «La situation n'est pas claire, ils se posent beaucoup de questions et l'opacité de la communication de Lymo n'aide pas. Tous sont d'accord, par contre, de ne pas devoir assumer les responsabilités de l'employeur.» Maintenant, l'heure est à l'organisation collective. ■



## Gare aux primes maladie payées à double

Le Parti socialiste lausannois a déposé un postulat demandant une amélioration de l'information relative aux primes maladies pour les recrues et les civilistes

Sonya Mermoud

Recrues et civilistes, gare aux primes d'assurance maladie payées inutilement! Le Parti socialiste lausannois a récemment déposé un postulat demandant au Conseil communal et à la Municipalité d'étudier la possibilité d'améliorer l'information relative à ce risque. Dans un communiqué de presse du 14 mai, il rappelle que l'assuré qui effectue son service militaire ou civil plus de 60 jours consécutifs peut suspendre le versement de sa prime maladie de base sachant que, durant le temps de son engagement, il est couvert par l'assurance militaire suisse. Il doit alors, dès réception de l'ordre de marche ou de mission, envoyer une copie de ce document et un courrier à son assurance

maladie pour qu'elle interrompe provisoirement l'expédition des factures. «Cette clause est mentionnée dans la convocation mais, souvent, elle passe inaperçue», déplore Arnaud Thiéry, conseiller communal membre du groupe socialiste qui attribue cette situation à une «phobie administrative» qui, estime-t-il, touche nombre de personnes mais les jeunes en particulier. Dans ce contexte, il demande, avec Muriel Chenux Mesnier, vice-présidente du groupe socialiste au Conseil communal, que les autorités fassent mieux passer le message via, par exemple, une lettre adressée aux personnes concernées à leur majorité, accompagnée d'un courrier type pour la demande de suspension. «Nous avons remarqué que les primes sont souvent payées à double. Le postulat a été pré-

paré avant que soient décidées les mesures de quasi-confinement... La crise sanitaire et le nombre de jours de service accomplis ces dernières semaines justifient d'autant plus d'améliorer l'information des astreints et de leurs familles.» Pour les personnes concernées qui auraient payé à tort les primes, la possibilité d'un remboursement semble plus qu'aléatoire. «Selon nos informations, cette dernière est nulle. Mais il faut quand même essayer», indique encore Arnaud Thiéry. Quant aux chances de voir la démarche couronnée de succès à Lausanne, l'élu l'estime bonne. A noter enfin que d'autres communes ont été sollicitées elles aussi dans ce même sens, dont celle de Blonay, qui, pour sa part, n'est pas entrée en matière. ■

## Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



## Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole) Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement. Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable) :  
**Mardi 23 juin à 19h30**

Maison du peuple, Salle Rosa Luxembourg,  
place Chauderon 5, 1003 Lausanne

Information et inscription :  
isabelle.smekens@unia.ch T 021 310 66 71

UNIA

## COURRIER

### COUP DE GUEULE!

Ah! La gestion de la nature humaine, il y a de quoi faire.

Dans mon autre hebdomadaire, *Services publics* du Syndicat des services publics (SSP) du 8 mai écoulé, il y a un «Carton rouge» informant sur le comportement du nant Samih Sawiris. L'investisseur, milliardaire égyptien, implanté à Andermatt, dénonce l'attitude suisse en matière de santé avec cette épithète: «Des milliards de francs ont été perdus en Suisse pour quelques centaines de morts en moins.» Voilà un triste individu, peu recommandable à notre jeunesse travailleuse, car la logique capitaliste extrémiste doit être son livre de chevet!

Conclusion, nous les esclaves du pognon, «dans un pays riche» selon la parole de la présidente de la Confédération au début du mois de mars, nous choisirons des lieux de vacances de manière à respecter le savoir-vivre et la qualité de vivre.

La morale, pour ceux dont le verbe épargner est inconnu: avoir été confinés, donc cloîtrés, remplace les vacances dépenrées. ■  
Raymond Duvoisin, Villars-Burquin

En raison d'une actualité chargée et d'une place restreinte, nous avons pris du retard dans la publication de courriers reçus de nos lecteurs. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

## BRÈVE

### LAUSANNE PAS DE RETOUR À LA RUE!



L'association Sleep-In a lancé un appel, soutenu par de nombreuses associations et institutions, pour maintenir les 212 lits qui ont prévalu durant la crise sanitaire et qui répondent au besoin réel de la population sans abri de la région lausannoise. Le 31 mai, le Répit (ouvert uniquement durant l'hiver) et son extension provisoire, dans le cadre du semi-confinement, à la salle de gym du Bugnon de la Fondation Mère Sofia, ont dû fermer leurs portes. L'accueil exceptionnel dans le Bâtiment administratif de la Pontaise devrait prendre fin à la mi-juin. Avec son corollaire: le retour à un manque chronique de lits d'urgence. Comme le stipule l'appel: «Comment peut-on accepter que 212 lits soient proposés en cette période de crise alors que, de mai à novembre, seulement 57 lits sont habituellement proposés?» Et de rappeler que toutes les personnes SDF devront à nouveau passer la nuit dehors «à l'abri des regards, invisibilisant de ce fait les carences du dispositif». ■ AA

Appel disponible sur: sleepin-lausanne.ch

## SECRÉTARIATS

En raison de l'épidémie, les activités du syndicat sont perturbées. Dans certaines régions, des permanences reprennent. Pour toutes questions, prenez contact par téléphone.

### BIENNE-SEELAND/ SOLEURE

Secrétariat de Bienne  
Rue de Morat 33,  
2502 Bienne  
Tél. 032 329 33 33

### Secrétariat de Granges-Longeau

Rue Centrale 3,  
2540 Granges  
Tél. 032 653 01 11

### FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg  
Route des Arsenaux 15,  
1700 Fribourg  
Tél. 026 347 31 31  
Secrétariat de Bulle  
Rue de Vuippens 29,  
1630 Bulle  
Tél. 026 912 77 14

### GENÈVE

Secrétariat  
Chemin Surinam 5,  
1203 Genève  
Tél. 0848 949 120

### NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel  
Avenue de la Gare 3,  
2000 Neuchâtel  
Secrétariat de La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 67,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Secrétariat du Locle  
Crêt-Vaillant 19-21,  
2400 Le Locle

### Secrétariat de Fleurier

Place de la Gare 3,  
2114 Fleurier  
Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier:  
Tél. 0848 203 090  
Depuis la France:  
Tél. +41 848 203 090

### TRANSJURANE

Secrétariat de Delémont  
Rue des Moulins 19,  
2800 Delémont  
Secrétariat de Porrentruy  
Rue des Baïches 18,  
2900 Porrentruy  
Secrétariat de Moutier  
Rue Centrale 11, 2740 Moutier  
Secrétariat de Tavannes  
Rue du Quai 20,  
2710 Tavannes  
Secrétariat de Saint-Imier  
Rue Francillon 10,  
2610 St-Imier  
Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tavannes et Saint-Imier:  
Tél. 0848 421 600  
Depuis la France:  
Tél. +41 848 421 600

### VALAIS

Secrétariat de Sion  
Rue de la Dent Blanche 9,  
1950 Sion

### Secrétariat de Sierre

Rue du Temple 3, 3960 Sierre  
Secrétariat de Monthey  
Avenue de la Gare 15,  
1870 Monthey

### Secrétariat de Martigny

Avenue de la Gare 56,  
1920 Martigny  
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:  
Tél. 027 602 60 00

### Depuis la France:

Tél. +41 27 602 60 00

### VAUD

Secrétariat de Lausanne  
Place de la Riponne 4,  
1002 Lausanne  
Secrétariat de Vevey  
Avenue Paul-Cérésole 22,  
1800 Vevey  
Secrétariat d'Aigle  
Chemin de la Zima 2,  
1860 Aigle  
Secrétariat de Nyon  
Rue de la Morâche 3,  
1260 Nyon  
Secrétariat d'Yverdon  
Rue Haldimand 23,  
1400 Yverdon-les-Bains  
Secrétariat du Sentier  
Grand-Rue 44,  
1347 Le Sentier  
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:  
Tél. 0848 606 606

### Depuis la France:

Tél. +41 848 606 606

## TRANSJURANE

### HORAIRES

Les permanences du syndicat de la Caisse de chômage sont à nouveau ouvertes au public selon les horaires ci-après.

### PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h à 18h.  
Tavannes: lundi de 14h à 18h.  
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30 au 0848 421 600.

### PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h à 18h.  
Moutier: lundi et jeudi de 14h à 18h.  
Tavannes: lundi de 9h à 12h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.  
Les modalités de transmission du courrier dans la boîte aux lettres à l'entrée des bâtiments ou par e-mail restent possibles.



DU TEMPS. DE L'ARGENT. DU RESPECT. PLUS QUE JAMAIS!

Rendez-vous dès 8h30

Dimanche 14 juin 2020

place de la gare à Delémont pour un apéritif solidaire!

Suivez les actions et l'actualité de la semaine violette Unia Transjurane sur notre page facebook <https://www.facebook.com/UniaTransjurane>

## IMPRESSUM

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 Fax 021 321 14 64 · [redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch) [www.evenement.ch](http://www.evenement.ch) ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia PRÉSIDENT Aldo Ferrari RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot JOURNALISTES Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin COLLABORATEURS RÉGULIERS Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Renwald, Daniel Sîri PHOTOGRAPHES Thierry Porchet, Olivier Vogelsang ABONNEMENTS 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch) [publicite@evenement.ch](mailto:publicite@evenement.ch) CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "ilots graphiques" Catherine Gavin IMPRESSION Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 58 164 exemplaires.



# LE JURA, CANTON MODÈLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

Le Jura se démarque des autres cantons par la rapidité, le volume et la qualité des contrôles de l'application des mesures en matière d'hygiène et de distance

Jérôme Béguin

Avec 205 cas confirmés d'infection au coronavirus et seulement sept décès (chiffres au 29 mai), le Jura s'en sort plutôt bien. Ce qui n'était pas évident. Situé aux portes de l'Alsace et donc d'un important foyer de contamination, le Jura était exposé et aurait pu, s'il n'avait su bien se protéger, connaître le sort de Bâle-Ville, de Genève ou du Tessin, pour citer des cantons particulièrement touchés par l'épidémie. Sa politique de contrôle du respect des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en matière d'hygiène et de distance dans les entreprises a sans doute joué un rôle essentiel. Le canton s'est en effet démarqué par la rapidité, le volume et la qualité de ses inspections.

«Le Jura a non seulement réagi très vite, mais s'est montré aussi proactif. Dès le mois de mars, une cellule de crise a été créée pour surveiller la mise en œuvre des prescriptions de l'OFSP, alors qu'ailleurs, il fallait souvent d'abord convaincre de la nécessité des contrôles. Le Canton a mené beaucoup de vérifications et a montré l'exemple des bonnes pratiques», estime Christine Michel. La responsable santé et sécurité au travail d'Unia loue en particulier l'action menée par l'hygiéniste du travail Jean Parrat, fonctionnaire rattaché à l'inspection du travail du Service de l'économie et de l'emploi. «Il a le mérite d'impliquer les personnes concernées, salariés, employeurs et syndicats, et de mener des réflexions sur la nature des activités concrètes que le personnel effectue et leurs conséquences sanitaires pour les travailleurs.»

DES PLEXI POUR LES VENDEUSES

«Nous avons agi très vite, reconnaît Jean Parrat. Dès le 16 mars, nous étions sur le terrain pour vérifier l'application des mesures de protection. Rapidement, nous avons constitué une équipe, qui a compté jusqu'à vingt personnes, en allant chercher d'autres fonctionnaires, que nous avons formés. Le 10 avril, nous avions déjà rendu 70 décisions d'arrêt d'activité. Nous avons visité énormément de chantiers et, à partir de fin mars, les commerces de détail, y compris les grandes chaînes. Nous avons immédiatement demandé d'améliorer la protection des caissières, notamment en augmentant la largeur des plexiglas. Ensuite, nous avons contrôlé les coiffeurs, qui ont fait de gros efforts pour mettre en œuvre leur plan de protection, puis les restaurants.» Alors que la police avait donné un coup de main en faisant la tournée des magasins, l'Etat jurassien a aussi délégué des tâches aux communes lors de la réouverture des restaurants. Les Villes de Delémont et de Porrentruy ont mis à disposition trois personnes chacune pour les contrôles. «Nous avons visité en tout 1100 entreprises, ce qui est énorme pour le Jura», se félicite Jean Parrat. Certaines sociétés ont été inspectées à plusieurs reprises afin de vérifier les mises en conformité demandées. «Il y a toujours de petits ajustements que nous demandons, mais tout le monde est volontaire et joue le jeu.»

LA SUVA DÉBORDÉE

«Le Canton a pris très rapidement les bonnes mesures et n'a, fort heureusement, pas attendu la Suva», remarque la secrétaire régionale d'Unia Transju-



«Nous avons visité en tout 1100 entreprises, ce qui est énorme pour le Jura», se félicite l'hygiéniste du travail Jean Parrat.

rane, Rébecca Lena. Le Conseil fédéral a chargé la Suva de surveiller l'application des normes de l'OFSP dans les entreprises de l'industrie et des arts et métiers. «Mais on ne disposait au départ que d'une seule contrôleuse de la Suva pour les cantons du Jura et de Neuchâtel. Au 30 avril, 32 contrôles seulement avaient été effectués par la Suva dans le Jura. A la même date, le Canton, de son côté, avait visité 216 entreprises.» Sur les chantiers, les ouvriers ont vu les contrôleurs cantonaux défiler. «Au début, des travaux continuaient à être réalisés alors que les règles de protection sanitaire n'étaient pas respectées. On a remarqué que le ferrailage ou le coffrage, par exemple, étaient impossibles à réaliser sans prendre des mesures et on a alors arrêté les activités concernées.» En plus des chantiers, passablement d'usines ont vu des inspecteurs se pointer. «Les salariés étaient contents des contrôles, ils ont ainsi pu travailler de manière sécurisée et protéger leur santé. Quant aux employeurs, ils se sentaient légitimés à demander la réduction d'horaire de travail.»

Rien à voir avec le Jura Bernois, selon la syndicaliste: «C'est fondamentalement différent. J'ai indiqué des situations au service cantonal compétent, qui déléguait à la Suva. Celle-ci arrivait tardivement, parfois même en avertissant des visites, sans discuter avec les travailleurs, cela ne permettait pas de résoudre les problèmes. Alors que nous

étions prévenus par nos membres que les prescriptions n'étaient pas respectées, nous ne pouvions pas intervenir ou alors cela mettait des semaines, ce qui est dommageable pour les travailleurs.»

AVEC LE MINISTRE CHAQUE SEMAINE

Dans le canton du Jura, par contre, les représentants syndicaux avaient rendez-vous chaque semaine pour une vidéoconférence avec le ministre de l'Economie et de la Santé, Jacques Gerber. «On a pu lui faire des retours, j'ai été écoutée et toutes les problématiques que j'ai présentées ont été examinées. Le ministre a fait son travail de manière adéquate et rigoureuse», explique Rébecca Lena, qui est convaincue que l'Etat a pris de bonnes mesures ayant permis de limiter le nombre de victimes. «Que le ministre dirige à la fois l'Economie et la Santé était une chance. Il a la connaissance des capacités hospitalières et du nombre de places disponibles en réanimation.» Autre point du dispositif, une *hotline* a été ouverte le 16 mars. «Quantité de questions nous ont été posées sur les mesures de protection et l'interprétation de l'ordonnance fédérale, indique Jean Parrat. De nombreuses entreprises nous ont contactés pour nous demander d'aller vérifier leurs mesures. Nous avons délivré beaucoup de conseils et de soutien. Je pense que c'est aussi le cas ailleurs, la particularité chez nous, c'est que nous avons

commencé très vite et que nous avons une approche holistique de la santé au travail avec une composante hygiène du travail. Mais ce qui est intéressant avec ces événements, c'est que, tout à coup, la protection des salariés est devenue encore plus importante. La très grande majorité des entreprises a fait de gros efforts pour assurer des conditions de travail respectueuses de la santé de leur personnel.»

PROTECTION OU PRODUCTION?

D'après l'hygiéniste cantonal, les entreprises de l'industrie des machines et de l'horlogerie n'occuperaient aujourd'hui que 50 à 60% du personnel. «Si les carnets de commandes se remplissent de nouveau, il faudra faire une pesée d'intérêts: assouplit-on oui ou non les mesures afin de favoriser la production? Il y a le problème des deux mètres de distance à respecter. La situation sanitaire nous dictera la marche à suivre.» Aujourd'hui, il ne reste que trois personnes à l'inspection du travail, qui vont continuer à vérifier et à répondre aux plaintes. «Nous allons également mettre sur pied une petite cellule qui suivra les manifestations, l'idée étant que tous les organisateurs d'événements présentent et appliquent un plan de prévention.» ■

## Les temporaires bénéficient peu du chômage partiel

Des conditions trop difficiles et le manque d'engagement des employeurs ont limité les possibilités de réduire l'horaire de travail. L'exemple dans le Jura

Jérôme Béguin

La Suisse dénombrait quelque 400 000 travailleurs temporaires lorsque le coronavirus a débarqué. Dès le début de la crise, Unia a demandé et obtenu que ces salariés puissent bénéficier de la réduction d'horaire de travail (RHT). «La décision du Conseil fédéral n'est tombée que le 20 mars alors qu'une partie des travailleurs intérimaires étaient déjà licenciés», explique Véronique Polito, membre du comité directeur d'Unia et responsable pour le syndicat de la Convention collective sur la location de services. «La mise en œuvre de cette disposition s'est révélée, en outre, problématique. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a fixé des exigences trop élevées et les patrons d'agences d'intérim n'ont pas véritablement joué le jeu, ils n'ont pas déposé en masse des demandes, ils ont posé des conditions souvent impossibles en demandant, par exemple, l'accord des entre-

prises de mission et le financement des coûts annexes, le chômage partiel ne couvrant qu'une partie seulement des charges sociales. Ils n'étaient pas prêts

à payer ces coûts.» Au final, selon Véronique Polito, peu de temporaires ont pu profiter du chômage partiel: «A côté de cela, il y a tous ceux qui n'ont pas de



Unia s'inquiète du sort des temporaires, frappés de plein fouet par les effets de la crise sanitaire. A Genève (photo), le syndicat avait organisé une action pour dénoncer la précarité de leur situation.

mission fixe, par exemple dans l'événementiel, ils étaient 700 rien que pour le Salon de l'auto à Genève qui a été annulé. Beaucoup n'ont pas droit au chômage et se retrouvent à l'aide sociale, voire à faire la queue pour récupérer un sac de commissions aux côtés d'employées de l'économie domestique. Cela montre que cette forme d'emploi est très précaire. Lorsqu'il y a une crise, le risque d'entreprise est malheureusement reporté sur les intérimaires.»

SUCCÈS DANS LE JURA

Dans le Jura, comme ailleurs, les temporaires traversent une mauvaise passe et Unia a eu maille à partir avec des agences de placement. L'une d'elles en particulier n'avait pas déposé de demande de RHT pour les collaborateurs des entreprises ayant fermé durant la seconde partie du mois de mars et entendait compenser ce manque à gagner sur le dos des travailleurs. «Elle proposait aux intérimaires de faire passer ces deux semaines comme un congé sans

solde ou des vacances payées, mais forcées, ou encore de payer effectivement le salaire mais en le déduisant du treizième, relate la secrétaire régionale d'Unia Transjurane, Rébecca Lena. Nous avons indiqué à cette société que ces propositions n'étaient pas correctes et que le salaire était dû aux travailleurs, s'est ensuivi des échanges de courrier, de téléphones et, après deux semaines et demie de négociations, la direction nous a confirmé que tous les travailleurs touchés par une fermeture en mars recevraient leurs salaires dus. Entre 50 et 100 personnes sont concernées. C'est un beau succès.» Le syndicat est, par contre, toujours en discussion avec d'autres agences de travail temporaire. «Elles ont mis un terme à des missions de travailleurs alors que les entreprises voulaient les mettre en RHT», indique la secrétaire régionale, qui, elle aussi, déplore: «Les temporaires sont les premiers à faire les frais de cette crise.» ■



# «C'EST UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ DE REPENSER LE TRAVAIL»

Philosophe et économiste, Sophie Swaton, fer de lance de l'écologie sociale, propose un revenu de transition écologique pour la création d'emplois durables. Entretien

Propos recueillis par Aline Andrey

Articuler la transition écologique et l'enjeu social, notamment par la création d'emplois durables. C'est la grande mission que s'est donnée Sophie Swaton, philosophe et économiste. Elle est maîtresse d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et de durabilité de l'Université de Lausanne. Pour soutenir en Suisse et ailleurs des initiatives solidaires de transition écologique, elle a créé en 2017 la fondation Zoein\* («vivre» en grec). Elle codirige la collection «Nouvelles Terres» avec le philosophe Dominique Bourg et a écrit *Pour un revenu de transition écologique* (PUF, 2018) et *Revenu de transition écologique: mode d'emploi* (PUF, 2020).

## QUESTIONS RÉPONSES

### Que peut nous apprendre la crise sanitaire et économique actuelle?

Je crois que c'est une formidable opportunité de repenser le travail. C'est maintenant ou jamais! Depuis le confinement, j'ai beaucoup de demandes sur le revenu de transition écologique (RTE), dispositif au service d'un nouveau modèle économique. Le grand débat doit porter sur le travail qui fait sens, à l'encontre de son origine étymologique, *tripalium*, cet instrument de torture. Loin de la punition et de l'exploitation, le travail doit être un droit à l'émancipation personnelle et un facteur d'intégration sociale. Se sentir utile est essentiel. La transition écologique a ce potentiel, en plus d'être un facteur de création d'emplois, avec des millions de postes à la clé.

### Quelle est la place des syndicats dans cette transition écologique?

Les syndicats ont un rôle important à jouer pour le respect et l'amélioration des conditions de travail également dans l'économie sociale et solidaire et les milieux associatifs qui ne sont pas à l'abri des *burn-out*. L'Etat, les syndicats et les collectivités sont parties prenantes du processus nécessaire de relocalisation des productions et de revalorisation des métiers qui ont montré leur importance pendant cette crise dans les secteurs de la santé, de la livraison, de l'alimentation, du social, de l'aide aux personnes âgées, de l'enseignement, du journalisme... En cas de nouvelle pandémie ou d'un effondrement économique, il s'agit de pouvoir faire face.

### Se pose la question des circuits courts...

Au niveau agricole, à Genève en tout cas, les maraîchers ont assisté à une inversion pendant le confinement: la demande est devenue plus forte que l'offre. Leur système de livraison a permis à des étudiants, dont beaucoup ont perdu leur job d'appoint, de retrouver une source financière en amenant des paniers à vélo.

### Vous opposez le revenu de transition écologique (RTE) au revenu de base inconditionnel (RBI) dont l'idée fait à nouveau son chemin à l'aune de la crise...

A mon sens, le RBI ne répond pas au besoin des gens de se sentir utiles, ni au contexte ultra-libéral qui veut une relance économique à tout prix en dégradant les conditions de travail et en diminuant les allocations sociales. Le RTE tient compte de nos limites planétaires et du réchauffement climatique. Les acquis sociaux ne sont pas remis en question. Le RTE crée de



Pour Sophie Swaton, c'est le moment (ou jamais) de la transition écologique.

l'emploi durable, non pas seulement en rémunérant et en formant les gens, mais aussi en partant de leurs envies ou de leurs compétences si les idées manquent. Que ce soit dans l'agriculture, les arts, l'artisanat, le textile ou encore la construction et l'urbanisme. Par rapport à ces derniers secteurs, il s'agit de réintroduire du vivant dans la ville, de débétonner, de réintroduire des arbres, de développer le solaire...

### Quel est le rôle des pouvoirs publics dans cette transition?

Nous avons besoin d'un Etat qui s'implique dans une alliance sociale et écologique. Car il manque non pas du travail, mais des emplois rémunérés. Des métiers s'inventent, mais ne sont pas toujours rentables, ou en tout cas pas tout de suite. En tant que professeure, je vois beaucoup d'étudiants qui souhaitent développer une agriculture écologique, en biodynamie ou en permaculture, mais qui ont besoin d'une formation, d'une mise en réseaux et de terres. Les collectivités pourraient mettre à disposition ces moyens. La Suisse a l'avantage d'être déjà décentra-

lisée. A l'échelle d'une commune, l'insertion de mesures est facilitée. Dans le cadre de la fondation Zoein, je travaille actuellement étroitement avec la commune de Meyrin, dans le canton de Genève, et avec le canton de Vaud. Tout dépend de la volonté politique, donc tout dépend de la rencontre avec la bonne personne au bon moment. Si les demandes viennent pour l'instant davantage des Verts ou des socialistes, je travaille avec tous les partis.

### Quels sont les nouveaux métiers écologiques et sociaux?

Mes étudiants au master interdisciplinaire en «fondement et pratique de la durabilité» foisonnent de projets pour créer des épiceries solidaires, des supermarchés participatifs, des ressourceries pour réparer plutôt que jeter, des ateliers de réparation de vélos... Dans le textile - secteur très polluant - une mode durable émerge tenant compte de la solidarité internationale tout en valorisant le travail local. Bref, produire moins, mais mieux. Cela induit pour le consommateur de payer un peu plus cher, mais des études

montrent qu'ils sont de plus en plus prêts à privilégier la qualité à la quantité. Dans ce sens, les collectivités publiques ont aussi un rôle important de valorisation. Par exemple, une commune pourrait mandater un ébéniste du coin pour son mobilier, plutôt que d'acheter chez Ikea (multinationale qui pourrait, soit dit en passant, être taxée davantage). Je rencontre aussi de jeunes ingénieurs qui ne veulent plus travailler dans certains secteurs industriels, car on leur demande de faire de l'obsolescence programmée. Ils préfèrent promouvoir du *low-tech*, durable et réparable. L'interdiction de l'obsolescence programmée permettrait de développer une économie circulaire avec de nombreux emplois à la clé. On ne peut plus continuer à faire peser tous les choix sur le consommateur. Je suis contre la culpabilisation de qui que ce soit, mais c'est le moment pour qu'on change tout maintenant! Nous sommes à un tournant, avec l'écologie comme levier d'évolution. ■

\*zoein.org

# Crise climatique et responsabilité des banques...

Greenpeace dénonce le rôle de Credit Suisse et d'UBS dans l'émission de grandes quantités de CO<sub>2</sub>

Sonya Mermoud

Quelque 70 milliards de dollars: voilà le montant total qu'ont investi, entre 2016 et 2019, Credit Suisse et UBS dans 101 sociétés opérant dans le domaine des combustibles fossiles. Une somme équivalente à l'émission de 290 millions de CO<sub>2</sub>, soit une fois et demie plus que celle, en un an, de toute la population et de l'industrie suisses. Ces informations ont été communiquées par Greenpeace qui a présenté, le 27 mai dernier, un rapport sur le sujet. «Quatre ans après la signature de l'Accord de Paris, les deux banques ne craignent pas de faire affaire avec des entreprises actives dans des secteurs particulièrement nuisibles au climat, comme les sables bitumineux, les hydrocarbures de schiste et le charbon», note l'ONG dans son communiqué, dénonçant un «engagement de façade» des deux acteurs financiers en faveur de la protection du climat. Avec une responsabilité accrue de Credit Suisse qui, bien que plus petite que sa concurrente, comptabilise 70% de ces investissements et autres prestations nuisant gravement à l'environnement. Facteur encore accablant: les banques en question n'ont pas hésité à soutenir des entreprises pleine-

ment engagées dans le développement et la production de sources d'énergie extrêmement dommageables pour le climat. Et ce quand bien même les réserves de combustibles déjà exploitées dépassent le budget carbone disponible au niveau mondial.

### SOUTIENS À GLENCORE ET À TOTAL

Greenpeace fustige la coresponsabilité de Credit Suisse et d'UBS dans l'extraction des quantités de combustibles fossiles réalisée grâce à leur financement. Et dénonce le double discours des banques affirmant faire des efforts



En Australie, la crise climatique intensifie les épisodes de feux de végétation.

pour limiter le changement climatique. Pour l'illustrer, l'ONG mentionne encore l'augmentation de leur soutien à Glencore. Ce poids lourd de l'exploitation minière poursuit sa stratégie de développement dans le secteur du charbon, signalant ainsi clairement qu'il ne reconnaît pas la nécessité d'y renoncer, note l'ONG. Qui précise dans son étude que les deux banques ont effectué des transactions avec cette entreprise ayant clairement dépassé l'ampleur des années précédentes. Autre exemple de soutien problématique, celui accordé à la compagnie pétrolière Total, active dans la production de pétrole issu de sables bitumineux. «Malgré les projets d'expansion dans ce domaine particulièrement sale de l'industrie pétrolière, responsable entre autres de la destruction massive de la faune et de la flore canadienne, UBS et Credit Suisse ont mis à disposition, ces deux dernières années, des financements de plus de 600 millions de dollars - une tendance en augmentation.» L'organisation environnementale note aussi l'incohérence des deux acteurs qui mettent fin à des financements de projets, par exemple la construction de centrales électriques au charbon, tout en accordant toujours à l'entreprise concernée un prêt non spécifique. Inconséquent...

### LOBBY DES ENTREPRISES

«UBS et Credit Suisse continuent ainsi à fournir des capitaux à certains des pires pollueurs alors qu'aucune de ces entreprises n'a reconnu qu'elle porte une responsabilité particulière à la limitation du changement climatique», peut-on encore lire dans le rapport de Greenpeace. Sur les 101 entreprises avec lesquelles ces institutions sont en affaire, beaucoup, insiste encore l'ONG, font pression pour l'abrogation ou l'affaiblissement des lois de protection du climat. «Moins de 5% d'entre elles poursuivent un objectif dans ce sens scientifiquement fondé, ce qui démontre que les stratégies des banques vis-à-vis des entreprises du secteur des énergies fossiles sont inefficaces.» Dans ce contexte, Greenpeace a élaboré une série de recommandations pour une place financière climatique neutre - passant entre autres par l'arrêt immédiat du financement des combustibles les plus nocifs - et l'ONG demande aux autorités d'agir. «Les acteurs financiers doivent élaborer un scénario de transformation des flux financiers dans l'économie mondiale dans son ensemble et être soutenus dans sa mise en œuvre par des mesures de régulation et de pilotage de l'Etat.» ■